

Le projet d'une passerelle urbaine récompensée au concours d'architecture

Pour la cinquième édition de son concours d'architecture, Inter forêt bois 42, l'interprofession de la filière bois du département de la Loire, avait choisi le thème de la passerelle urbaine, piétonne, cycliste, accessible aux personnes à mobilité réduite reliant la Plaine Achille à la Manufacture. Intégrer le bois dans la construction

Provisoire depuis 2010, cette passerelle se voulait un cas d'étude pertinent et a donné lieu à des projets variés. Ce prix d'architecture, ouvert aux étudiants des écoles d'architecture, d'ingénieurs et de design, national et international, constitués en équipes, a pour objectif de stimuler la réflexion sur le devenir de notre territoire, en intégrant le bois dans la construction. Trente équipes se sont inscrites. Dix équipes



■ **Le projet d'une passerelle couverte a séduit le jury présidé par Alexandre Chemetoff.** Photo DR

ont été sélectionnées par un jury de professionnels, présidé par Alexandre Chemetoff, l'architecte-urbaniste en charge de l'aménagement de la Manufacture. Un président du jury qui a remis, en main propre, les chèques récompensant l'ensemble des équipes.

Le lauréat étant l'équipe composée de quatre étudiants de l'École supérieure d'architecture et de l'École centrale de Lyon qui

ont proposé un projet de passerelle couverte. Le deuxième prix est revenu à l'équipe constituée d'étudiants de l'École supérieure d'architecture et de l'Ense de Saint-Etienne, récompensés pour la finesse de leur travail et la complémentarité entre les compétences de chacun. Et Alexandre Chemetoff de souligner la qualité du travail de ces étudiants qui seront les prescripteurs de demain.

www.ifb42.com